APRÈS ART. 4 N° 1171

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 1171

présenté par Mme Saint-Paul, M. Bolo, Mme Delpech, Mme Dubré-Chirat, Mme Dupont, M. Gernigon, Mme Josso, M. Martineau, M. Masséglia, M. Rebeyrotte et M. Vuilletet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.